

Solidarités International

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 89, rue de Paris – 92110 Clichy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des membres de l'Association Solidarités International,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarités International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre Association comptabilise des fonds dédiés, conformément aux règles comptables applicables aux associations. La note « VI – Les fonds dédiés » de l'annexe présente les mouvements intervenus sur les fonds dédiés au cours de l'exercice. Nous nous sommes notamment assurés, sur la base de la documentation juridique obtenue et des contrôles par sondages sur les dépenses réalisées :
 - de la correcte détermination des fonds dédiés à la clôture de l'exercice ;
 - de la correcte évaluation des fonds dédiés ;
 - de la correcte évaluation et comptabilisation des écarts latents de change.

- Comme présenté dans les notes de l'annexe « VII – Provision pour risques et charges » et « XIV – Engagements hors bilan » de l'annexe, votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés à ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous nous sommes par ailleurs assurés de la sincérité de l'information présentée concernant l'approche adoptée en matière de programmes non intégralement co-financés (note XIV de votre annexe).

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes



Aca Nexia
Représenté par
Eric Chapus

SOLIDARITES INTERNATIONAL

Bilan **Exercice comptable clos au 31 décembre** **2021**

ACTIF		31.12.2021			31.12.2020
		Valeur brute	Amortissements & Dépréciations	Valeur nette	
ACTIF IMMOBILISE	ACTIF				
	<i>Immobilisations incorporelles</i>	319 165	204 133	115 032	21 242
	Frais d'établissement				
	Frais recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, logiciels, droits et valeurs similaires	319 165	204 133	115 032	21 242
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles				
	<i>Immobilisations corporelles</i>	2 075 649	1 742 863	332 785	429 262
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	729 280	577 520	151 760	196 392
	Matériel de bureau et mobilier	448 600	375 303	73 297	83 710
	Matériel de transport	897 769	790 040	107 728	149 160
	Autres immobilisations corporelles				
	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	<i>Immobilisations financières</i>	266 064	66 993	199 071	147 742
	Participations	28 340		28 340	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts aux partenaires				
	Intérêts courus non échus sur titres				
	Dépôts et cautionnements	237 724	66 993	170 731	147 742
Total actif immobilisé	2 660 878	2 013 990	646 888	598 246	
ACTIF CIRCULANT	<i>Stocks et en cours</i>	236 529		236 529	303 631
	Matières premières				
	Approvisionnements	236 529		236 529	303 631
	En cours de production de biens ou de services				
	Marchandises				
	<i>Créances et comptes rattachés</i>	90 178 119	553 793	89 624 326	113 894 752
	Créances	83 258 423	553 793	82 704 630	107 278 896
	Frais de Personnel / Caisse sociales - Débiteurs				
	Fournisseurs débiteurs				
	Fournisseurs RRR et autres avoirs				
	Partenaire / débiteurs				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres débiteurs	6 919 695		6 919 695	6 615 856
	<i>Disponibilités</i>	26 337 851		26 337 851	16 968 911
	Valeurs mobilières de placement	2 120		2 120	2 120
Disponibilités	26 335 732		26 335 732	16 966 791	
Intruments de trésorerie					
Virements internes					
Total actif circulant et assimilés	326 053		326 053	469 893	
COMPTES ET REGULARISATION	Charges constatées d'avance	326 053		326 053	469 893
	Frais d'émission des emprunts				
	Primes remboursement des emprunts				
	Différences de conversion Actif	732 748		732 748	1 944 984
Total de l'actif	120 472 178	2 567 783	117 904 395	134 180 417	

PASSIF		31.12.2021	31.12.2020
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	Total Fonds propres et assimilés	8 693 770	4 586 286
	Fonds propres sans droit de reprise		
	subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Réserves	700 000	700 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	700 000	700 000
	Autres		
	Report à nouveau	3 886 286	3 066 436
	Résultat - Excédent ou déficit de l'exercice	1 107 484	819 850
	Situation nette (sous-total)	5 693 770	4 586 286
	Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Titres associatifs	3 000 000		
FONDS DEDIES	Fonds reportés et dédiés	74 839 829	84 424 468
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	74 839 829	84 424 468
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges	1 894 998	1 709 152
	Pour risques pour charges	1 714 815	1 574 573
	Pour risques de change	180 183	134 579
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	1 421 343	4 727 943
	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 200 000	1 200 000
	Intérêts courus non échus		
	Autres emprunts et dettes financières divers (dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques)	221 343	3 527 943
	Autres dettes	29 852 861	38 495 296
	Avances reçues et Bailleurs créditeurs		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 528 176	2 720 504
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	7 677 404	6 648 488
	Dettes immobilisations et comptes rattachés		
	Dépôts usagers		
	Partenaires / dettes programmes en cours		
Autres dettes - Programmes à réaliser			
Autres dettes	20 647 281	29 126 304	
CPTREGUL	Produits constatés d'avances	1 679	
	Différence de conversion Passif	1 199 915	237 273
TOTAL DU PASSIF		117 904 395	134 180 417

SOLIDARITES INTERNATIONAL

Compte de résultat **Exercice comptable clos au 31 décembre** **2021**

INTITULES	31.12.2021	31.12.2020
EXPLOITATION		
PRODUITS EXPLOITATION	199 394 435	209 425 607
Cotisations	3 820	3 405
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	57 157	44 292
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	107 000 134	125 816 672
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 236 087	4 432 958
Mécénats		
Legs, donations et assurance-vie	98 186	78 984
Contributions financières	397 477	296 590
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 490 830	990 595
Utilisations des fonds dédiés	84 424 468	76 268 047
Autres produits	1 686 276	1 494 065
CHARGES D'EXPLOITATION	198 784 801	208 054 928
Achats de marchandises	50 460 135	53 037 194
Variation de stock	102 436	(47 420)
Autres achats et charges externes	18 593 478	18 170 534
Aides financières	2 799 549	3 779 045
Impôts, taxes et versements assimilés	1 253 003	1 103 511
Salaires et traitements	40 107 145	38 127 311
Charges sociales	4 754 069	4 528 949
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	829 705	257 860
Dotations aux provisions	1 600 965	1 574 573
Reports en fonds dédiés	74 839 829	84 424 468
Autres charges	3 444 486	3 098 904
RESULTAT D'EXPLOITATION	609 633	1 370 679
FINANCIERS		
PRODUITS FINANCIERS	6 239 621	1 542 481
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		6
Autres intérêts et produits assimilés	230	2 059
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	191 550	45 184
Différences positives de change	6 047 842	1 495 232
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	5 684 067	2 206 812
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	361 026	191 550
Intérêts et charges assimilées	88 723	69 332
Différences négatives de change	5 234 317	1 945 930
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	555 555	(664 330)
EXCEPTIONNELS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	94 938	202 281
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	94 938	134 083
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		68 198
CHARGES EXCEPTIONNELLES	152 643	88 780
charges exceptionnelles sur opérations de gestion	152 643	88 780
charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57 704)	113 502
TOTAL DES PRODUITS	205 728 995	211 170 370
TOTAL DES CHARGES	204 621 511	210 350 520
Excédent de fonctionnement	1 107 484	819 850

INTITULES	31.12.2021	31.12.2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	2 903 853	
Prestations en nature	500 899	4 308 428
Bénévolat	51 810	
Total	3 456 562	4 308 428
Secours en nature	2 903 853	2 258 560
Mise à disposition gratuite de biens et services	500 899	2 049 868
Prestations en nature		
Personnel bénévole	51 810	
Total	3 456 562	4 308 428

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

SOLIDARITES INTERNATIONAL est une association humanitaire qui a vocation à porter secours aux victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles. Sa mission est de répondre dans l'urgence aux besoins vitaux des populations (boire, manger, s'abriter) et de renforcer leurs capacités de résilience.

Particulièrement engagées dans le combat contre les maladies liées à l'eau insalubre, première cause de mortalité au monde, ses équipes humanitaires développent une expertise et un savoir-faire reconnus dans le domaine de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, mais aussi dans ceux, essentiels, de la sécurité alimentaire et de la reconstruction.

Le respect de la dignité et de la culture des populations est au cœur de l'action de Solidarités International, qui apporte une aide sans aucune autre considération que celle des besoins vitaux des personnes sans juger ni prendre parti, en s'engageant à respecter les fondements de l'action humanitaire.

2. FAITS MARQUANTS

Contrairement aux deux années précédentes marquées par une très forte croissance, l'année 2021 connaît une légère décroissance du volume de mission sociale (hors contribution volontaires en nature) qui passe de 115,7M€ en 2020 à 114,5M€ en 2021 soit une baisse de 1%. SOLIDARITES INTERNATIONAL compte 22 missions opérationnelles au 31 décembre 2021.

Le volume de charges affectées aux missions sociales se décompose en deux éléments : d'un côté les missions sociales dépensées sur le terrain (les dépenses missions) qui représentent 108,7M€ en 2021 (contre 110,2M€ en 2020) ; de l'autre les missions sociales dépensées au siège (le support aux opérations) qui représentent 5,9M€ en 2021. Au sein des missions sociales terrain, la Syrie reste la mission au plus gros volume financier (hors contributions volontaires en nature). Elle représente 22% du volume des missions sociales terrain, malgré une légère baisse de 3% de son volume en 2021. Cela s'inscrit dans la continuité de l'engagement de SOLIDARITES INTERNATIONAL auprès des populations affectées par la guerre, notamment via la mise en œuvre du contrat en consortium signé fin 2019. La seconde mission en termes de volume financier est le Liban qui représente 10% de l'ensemble grâce à une hausse de son volume de 2% en 2021. Avec une hausse de 39% en 2021, le Yemen devient la troisième mission la plus importante de SOLIDARITES INTERNATIONAL et représente 9% du volume des missions sociales terrain.

Trois ouvertures de mission ont eu lieu en 2021 : Après 3 ans d'absence, SOLIDARITES INTERNATIONAL intervient à nouveau en Afghanistan depuis septembre 2021 et le changement de régime politique dans le pays, pour répondre à l'insécurité alimentaire qui menace des millions de personnes. SOLIDARITES INTERNATIONAL est revenu au Soudan en 2021 pour répondre aux besoins des réfugiés éthiopiens, notamment en provenance de la région du Tigré. Par suite des attaques d'al-Shabaab dans le nord du Mozambique qui ont engendrées le déplacement de plus de 600 000 personnes, SOLIDARITES INTERNATIONAL a ouvert une nouvelle mission pour répondre à leurs besoins vitaux.

Parmi les missions qui connaissent une baisse significative de leur volume financier (hors contribution volontaires en nature) en 2021, on trouve le Cameroun, le Bangladesh, le Tchad, Haïti, le Mali et la République Démocratique du Congo. Ces réductions traduisent une baisse des financements bailleurs obtenus sur ces missions bien que les besoins humanitaires restent importants dans ces zones. De l'autre côté, certaines missions connaissent une hausse significative de leur volume financier en 2021 : la France (mission ouverte en 2020), la Colombie (mission ouverte en 2019) et l'Irak.

L'année 2021 est également marquée par une intervention d'urgence en Haïti où SOLIDARITES INTERNATIONAL est intervenu après le séisme dans la zone des Nippes pour distribuer des biens de première nécessité (bâches, lampes, matelas etc.), de promotion à l'hygiène, et d'accès à l'eau potable (réhabilitation et réparation des points d'eaux et réseaux d'eaux).

La collecte de fonds auprès du Grand Public diminue légèrement par rapport à l'année dernière (-4%), elle atteint 4,3M€ en 2021. L'appel au don d'urgence pour Haïti a eu un résultat inférieur à l'appel au don pour le Liban en 2020. Par ailleurs, les contraintes sanitaires liées au COVID ont entraîné l'annulation de certaines opérations de prospection de nouveaux potentiels donateurs.

En 2021 SOLIDARITES INTERNATIONAL s'est également enregistrée en Allemagne en préparation de l'ouverture d'un bureau. L'association a aussi contribué à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). L'objectif de la SCIC « Humanitarian Logistics Cooperative » (HLC) permet d'augmenter l'impact de l'aide humanitaire et d'améliorer son accès aux personnes les plus vulnérables grâce à la création de valeur via une logistique intégrée et mutualisée entre organisations et reposant sur une solution digitale partagée. Participer à la création de cette structure s'inscrit dans la continuité des efforts de mutualisation des ressources logistiques initiés par SOLIDARITES INTERNATIONAL depuis plusieurs années. Enfin, SOLIDARITES INTERNATIONAL a émis des titres associatifs à hauteur de 3M€. L'émission de ces titres associatifs permet à l'association de renforcer ses fonds associatifs et d'investir pour son développement.

Cette année, les fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling, ont entraîné une perte de change qui s'élève à 183K€ en 2021 contre une perte de 1,4M€ en 2020. Cela reflète, entre autres, les efforts de l'équipe trésorerie pour optimiser l'achat/vente de devise.

Le résultat final de l'exercice s'élève à un excédent de 1 107 484 € pour l'exercice 2021. L'affectation de ce résultat viendra mouvoir la ligne de report à nouveau au passif de notre Bilan. Au 31 décembre 2021, les fonds associatifs s'établissent à 8 693 770€ après valorisation des titres associatifs émis en 2021.

La situation géopolitique en Europe en 2022 aura un impact sur le prochain exercice comptable. SOLIDARITES INTERNATIONAL a déployé une équipe immédiatement après le déclenchement de la nouvelle phase de la guerre en Ukraine survenue le 24 février 2022 afin de réaliser une exploration et de recenser les besoins humanitaires. Cette exploration entraîne le déploiement d'équipes plus complètes afin d'intervenir auprès des populations déplacées pour subvenir à leur besoin en eau potable, en accès à l'alimentation et à un abri. Une mission Ukraine sera créée en 2022. A fin avril 2022, la hausse de certains prix survenue à cause de la situation en Ukraine n'a nécessité aucun ajustement de nos contrats bailleurs.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - METHODES RETENUES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels. Il s'agit du deuxième exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 qui remplace le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Conformément au règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicables depuis le 1er janvier 2017, les pertes et gains de change sur créances et dettes relatives à l'activité de l'association ont été enregistrés en pertes et gains de change sur créances et dettes d'exploitation, dans le résultat courant.

Seules les pertes et gains de change sur des opérations de nature financière (transferts bancaires, achats de devise au comptant et réévaluations des stocks de devise dans le cas de l'association en 2021) restent comptabilisés dans le résultat financier.

Les autres méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur supérieure à 500 euros sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement d'achats de véhicules, de radios et de matériel informatique destinés aux actions humanitaires.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels acquis et de licences.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur localisation et de leur nature suivant le tableau ci-après :

Localisation du bien	Nature du bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Siège	Logiciel standard	1 an	Exceptionnel
Siège	Adaptations logicielles	3 ans à 7 ans	Linéaire
Siège	Matériel de bureau et informatique fixe	4 ans	Linéaire
Siège	Matériel informatique portable	3 ans	Linéaire
Siège	Agencements	10 ans	Linéaire
Terrain	Matériel de bureau et informatique	1 an	Linéaire
Terrains	Matériel de transport	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de structure	1 an à 2 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel Programme	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de Télécommunications	1 an à 2 ans*	Linéaire

* La durée d'amortissement varie selon le type de matériel ou véhicule.

Les taux d'amortissement des immobilisations sur les missions varient selon le type de matériel ou de véhicule immobilisé.

III - STOCKS

Les stocks sont constitués de :

1. Fournitures consommables liées à l'activité de la communication et de la collecte, évaluées selon la méthode FIFO (« First In, First Out » - Premier entré, Premier sorti)
2. Matériel informatique acheté en lot et envoyé sur le terrain sur BCI (bon de commande interne). Il est évalué selon cette même méthode FIFO.
3. Fournitures pour le fonds d'urgence et l'ensemble des missions.
4. Carburants stockés sur nos missions et utilisés pour la mise en œuvre de nos opérations

IV - CREANCES

Les créances sont décomposées en trois sous-ensembles :

- Créances sur Contrats Bailleurs,
- Créances Fournisseurs,
- Créances Sociales (Personnel et caisses sociales)

Ces créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les créances sont analysées selon leurs échéances à moins d'un an ou plus d'un an. Les échéances à plus d'un an concernent les projets pluriannuels dont les règlements interviennent selon l'avancement des activités et de la validation des rapports financiers par le bailleur institutionnel.

Sur certaines créances devenues douteuses, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la probabilité de non-recouvrement de créances est quasi avérée.

Les créances en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2021 par le biais d'une comptabilisation d'un écart de conversion actif ou passif.

Les créances cédées aux banques en garantie des découverts accordés, dans le cadre la loi Dailly pour un montant de 5 120 K€ au 31 décembre 2021, ne sont plus constatées, depuis le 01/01/2020 dans le poste « Bailleurs – Débiteurs divers » au profit d'un suivi extracomptable.

V – LIQUIDITES ET EXIGIBILITES IMMEDIATES EN DEVISES

A Paris, le pool bancaire de l'association fournit les moyens financiers complémentaires pour financer les activités des missions avant que les bailleurs institutionnels ne remboursent l'association. Ce pool avait fait l'objet d'une nouvelle convention signée le 5 février 2016, avec augmentation de la ligne de crédit permettant d'atteindre 5 000 K€. Selon cet accord, l'ouverture de crédit est consentie à SOLIDARITES INTERNATIONAL par les banques comme suivant :

- La BNP Paribas accorde une ligne en euros à hauteur de 2 000 000 €,
- Le Crédit Lyonnais accorde une ligne en euros à hauteur de 1 500 000 €,
- Le Crédit Coopératif accorde une ligne euros à hauteur de 1 500 000 €.

Courant 2021, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'est vu accorder 1 000 000 € de facilité de trésorerie par le Crédit Lyonnais et par le Crédit Coopératif et 2 500 000 € par la Société Générale

Les comptes bancaires et caisses en devises sont convertis en euro au taux de fin d'exercice (taux InforEuro du mois de décembre).

VI – LES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC.

FONDS DEDIES 2021

FONDS DEDIES PAR PAYS	Début 2021	R.A.N.U. des exercices antérieurs (1) 7894	Engagements à réaliser sur ressources affectées - R.A.N.U de l'exercice (2) 6894	ECA 476100 2020	ECP 477100 2020	ECA 476100 2021	ECP 477100 2021	Fin 2021
000- Fonds dédiés SIEGE								
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN			503 198					503 198
120- Fonds dédiés RDC	2 893 432	(2 893 432)	7 373 311					7 373 311
170- Fonds dédiés IRAK	1 519 931	(1 519 931)	1 074 097					1 074 097
210- Fonds dédiés HAITI	1 159 061	(1 159 061)	1 012 195					1 012 195
270- Fonds dédiés LIBAN	17 297 586	(17 297 586)	14 956 919					14 956 919
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN	1 682 075	(1 682 075)	1 030 623					1 030 623
300- Fonds dédiés RCA	3 785 774	(3 785 774)	3 499 756					3 499 756
320- Fonds dédiés BANGLADESH	2 754 852	(2 754 852)	108 788					108 788
330- Fonds dédiés TCHAD	2 332 073	(2 332 073)	1 035 973					1 035 973
340- Fonds dédiés MYANMAR	4 445 461	(4 445 461)	1 743 480					1 743 480
380- Fonds dédiés MALI	6 094 258	(6 094 258)	3 360 980					3 360 980
390- Fonds dédiés NIGER	204 325	(204 325)	319 897					319 897
400- Fonds dédiés SYRIE	17 083 037	(17 083 037)	8 532 468					8 532 468
420- Fonds dédiés CAMEROUN	1 022 612	(1 022 612)	356 925					356 925
470- Fonds dédiés YEMEN	8 793 961	(8 793 961)	11 747 628					11 747 628
480- Fonds dédiés NIGERIA	6 300 562	(6 300 562)	3 377 539					3 377 539
530- Fonds dédiés BURKINA FASO	3 581 347	(3 581 347)	7 470 339					7 470 339
550- Fonds dédiés COLOMBIE	1 332 802	(1 332 802)	4 416 129					4 416 129
560- Fonds dédiés VENEZUELA	434 750	(434 750)	851 371					851 371
590- Fonds dédiés FRANCE	234 070	(234 070)	370 828					370 828
800- Fonds dédiés TRANSVERSE	54 092	(54 092)	975 502					975 502
580- Fonds dédiés MOZAMBIQUE			1 358 459					1 358 459
050- Fonds dédiés SOUDAN			551 594					551 594
TOTAL	83 006 060	(83 006 060)	76 028 000					76 028 000
Complément fonds dédiés liés au change ECP								
000- Fonds dédiés SIEGE								
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN								
120- Fonds dédiés RDC		(39 790)	(178 795)		39 790			-178 795
170- Fonds dédiés IRAK		(11 955)	(17 981)		11 955			-17 981
210- Fonds dédiés HAITI		(24 393)	(8 749)		24 393			-8 749
270- Fonds dédiés LIBAN		(330 286)	(16 576)		330 286			-16 576
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN		(16 942)	(28 366)		16 942			-28 366
300- Fonds dédiés RCA		(66 543)	(105 899)		66 543			-105 899
320- Fonds dédiés BANGLADESH		(88 631)			88 631			
330- Fonds dédiés TCHAD								
340- Fonds dédiés MYANMAR		(151 232)	(35 392)		151 232			-35 392
380- Fonds dédiés MALI		(37 899)	(15 927)		37 899			-15 927
390- Fonds dédiés NIGER								
400- Fonds dédiés SYRIE		(209 553)	(224 462)		209 553			-224 462
420- Fonds dédiés CAMEROUN								
470- Fonds dédiés YEMEN		(189 197)	(32 911)		189 197			-32 911
480- Fonds dédiés NIGERIA		(154 900)	(119 884)		154 900			-119 884
530- Fonds dédiés BURKINA FASO		(71 702)	(168 799)		71 702			-168 799
550- Fonds dédiés COLOMBIE		(25 057)	(200 115)		25 057			-200 115
560- Fonds dédiés VENEZUELA								
590- Fonds dédiés FRANCE								
800- Fonds dédiés TRANSVERSE		(327)	(53)		327			-53
580- Fonds dédiés MOZAMBIQUE			(27 542)					-27 542
050- Fonds dédiés SOUDAN			(6 719)					-6 719
TOTAL		(1 418 407)	(1 188 171)		1 418 407			(1 188 171)
Ecart de conversion Passif - Variation								
TOTAL	83 006 060	(84 424 468)	74 839 829		1 418 407			74 839 829

Les subventions sont comptabilisées pour leur valeur contractuelle à la date de la signature du contrat et font l'objet, dans la mesure où le projet est pluriannuel, d'une comptabilisation d'un fonds dédié à la date clôture des comptes (31 décembre).

Le volume d'activité en 2021 a permis :

- (1) L'utilisation des Fonds Dédiés constatés au 31/12/2020 pour 84 424 K€
- (2) La reconstitution d'un montant de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2021 d'un montant de 74 840 K€ à engager sur les exercices futurs.

Depuis l'exercice 2008 les fonds dédiés résultant des contrats bailleurs en devises étrangères sont calculés en fonction de leur taux d'origine, puis ajustés par un écart de change actif ou passif pour les ramener au taux de clôture.

Pour permettre une meilleure lecture des pertes et gains de change liés au reporting en devises étrangères, il est convenu de comptabiliser en « Différences de conversion actif et passif » (comptes 476 et 477) la variation des fonds dédiés en devises au 31/12/2021.

VII - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Un montant de 1 894 998 Euros est inscrit au bilan.

Il comprend des provisions pour litiges et charges pour 1 714 815 Euros. Ces provisions contiennent un litige avec un fournisseur au Mali pour 79 228 Euros. Une provision pour baisse du résultat financier de 113 850 Euros par la suite de la fermeture en comptabilités d'anciennes caisses en devises. Elles comprennent également des litiges sociaux et les indemnités que l'ONG devra verser, en application de la législation du pays de la mission, aux salariés locaux à la fin de leur contrat de travail à hauteur de 57 488 Euros. Ainsi que des subventions qui devront être remboursées à différents bailleurs pour des dépenses jugées inéligibles pour 1 464 249 Euros.

Une provision pour risque de change est calculée par compensation entre la différence de conversion Actif et Passif, analysée globalement par devise. Au 31 décembre 2021, la provision pour risque de change s'élève à 180 183 Euros, contre 134 579 Euros au 31 décembre 2020.

VIII – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières concernent la ligne de découvert issue de la convention de pool bancaire, détaillée en V, et tout autre moyen de financement à moyen ou long terme (emprunts etc.) négocié avec les institutions financières.

IX – DETTES

Les dettes sont décomposées en six sous-ensembles :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachées,
- Dettes fiscales et sociales,
- Subvention à affecter,
- Avances reçues des Bailleurs et comptes Bailleurs créditeurs,
- Dettes issues de contrats de partenariats opérationnels,
- Autres dettes – dont partenariat.

Les dettes à plus d'un an concernent uniquement le remboursement d'un billet à ordre souscrit auprès du Crédit Coopératif.

Les dettes en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2021.

X - DEPENSES POUR LES MISSIONS

Les dépenses effectuées pour les missions sont engagées soit :

- par le siège, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes

Les dépenses engagées par le siège sont prises en compte lors de la facturation du bien ou de la prestation de service.

Les dépenses pour les missions sont comptabilisées dans la majeure partie des cas à la date de leur paiement. Il se peut toutefois que les missions engagent des dépenses lors de la livraison du bien, ou lors de la réalisation effective de la prestation.

XI - PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par SOLIDARITES INTERNATIONAL est conforme au règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés à SOLIDARITES INTERNATIONAL.

XII - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2021, l'effectif des salariés de droit français s'élève à 382. En équivalent temps plein (ETP), ce nombre est de 382. Par ailleurs, dans le cadre de nos activités humanitaires nous employons du personnel dans les pays dans lesquels nous intervenons.

Pays	Effectif au 31 décembre 2021	Répartition selon nature du contrat de travail	
		Contrat de droit français	Contrat de droit étranger
France	382	382	
BANGLADESH	147		147
BURKINA FASO	131		131
CAMEROUN	29		29
COLOMBIE	44		44
HAITI	87		87
IRAQ	50		50
LIBAN	150		150
MALI	128		128
MYANMAR	318		318
NIGER	12		12
NIGERIA	210		210
RCA	144		144
RDC	123		123
SOUDAN	15		15
SUD SOUDAN	43		43
SYRIE	274		274
TCHAD	45		45
VENEZUELA	13		13
YEMEN	122		122
TOTAL	2 465	382	2 083

XIII - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur. Le détail des conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

XIV - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu d'un turnover important et de la faible ancienneté des salariés, SOLIDARITES INTERNATIONAL a estimé l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite uniquement pour les salariés ayant le plus d'ancienneté. Cette indemnité a été estimée à 402 KEuros. Ce montant ne fait pas l'objet de provision au niveau des comptes de l'Association.

Selon les modalités d'escompte (Loi Dailly) accordées par le pool bancaire à Paris, le montant des créances cédées au 31 décembre 2021 s'élève à 5 120 KEuros.

Dans le cadre de certains projets d'aide humanitaire, le bailleur de fonds exige un partage du financement, soit avec un autre bailleur de fonds institutionnels soit avec des fonds privés. A la signature du contrat, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'engage à mener à bien le projet et à trouver le pourcentage de cofinancement requis.

Fin 2020, SOLIDARITES INTERNATIONAL avait identifié 3 projets pour lesquels du cofinancement devait être identifié sur l'année 2021 :

- Le Projet transversal 2408 financé par ECHO à hauteur de 431 115 Euros nécessite un cofinancement de 50 000 Euros. L'implémentation du projet a pris du retard à cause des délais de recrutement du coordinateur. Les négociations sont en cours pour rallonger la durée du projet de 9 mois, période pendant laquelle le cofinancement pourra être identifié.
- Le Projet 2427 au Sud Soudan financé par EuropeAid à hauteur de 846 842 Euros nécessite un cofinancement de 42 342 Euros à identifier courant 2021. L'intégralité du cofinancement a été identifié via des financements CIAA, SSHF, CDCS et UNICEF.
- Le Projet 1681 au Bangladesh financé par EuropeAid à hauteur de 322 002 Euros nécessite un cofinancement de 6 000 Euros à identifier courant 2021. L'intégralité du cofinancement a été identifié via des financements BHA et CDCS.

D'autres cofinancements restent à sécuriser pour des projets qui se termineront après 2021 :

- Le Projet transversal 2409 financé par ECHO à hauteur de 650 000 Euros nécessite un cofinancement de 826 818 Euros. A ce jour, le CDCS cofinance à hauteur de 500,000 Euros et des négociations sont en cours pour augmenter la participation du CDCS afin de sécuriser l'intégralité du cofinancement recherché.
- Le Projet transversal 2707 financé par le fonds FRIO à hauteur de 24 730 Euros nécessite un cofinancement de 10 610 Euros. Les efforts d'identification du cofinancement sont encore en cours.

A ce titre il est rappelé que depuis l'exercice 2009, l'association provisionne de façon systématique, par l'intermédiaire d'une provision pour risques et charges, les co-financements qu'elle estime probables de ne pas être en mesure de trouver. Ceci concerne notamment tous les co-financements non trouvés à la fin de l'exercice N, pour des programmes se terminant en N+1 (soit en 2022 pour l'exercice clos au 31/12/21).

Compte tenu du volume non significatif de ces cofinancements comparés au volume opérationnel de SOLIDARITES INTERNATIONAL, et compte tenu du temps restant pour les identifier avant la fin respective de ces projets, il ne semble pas nécessaire de constater une dotation aux provisions pour risque et charges sur l'année 2021 à ce sujet.

XV – FONDS ASSOCIATIFS

Le bénéfice de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2020 a été affecté en report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	700 000							700 000
Report à nouveau	3 066 436	819 850						3 886 286
Excédent ou déficit de l'exercice	819 850	819 850		1 107 484				1 107 484
								-
Dotations consommables								
Subventions investissement								
Provisions réglementées								
Titres associatifs				3 000 000				3 000 000
Total	4 586 286	-		4 107 484		-		8 693 770

SOLIDARITES INTERNATIONAL a émis 300 titres associatifs d'une valeur de 10 000€ soit un total de 3M€

XVI – SITUATION FISCALE DE L'ASSOCIATION

Conformément à l'instruction fiscale du 18 décembre 2006, aujourd'hui intégrée dans le bulletin officiel des finances publiques (BOI IS CHAMP-10-50-10-10), les activités de SOLIDARITES INTERNATIONAL ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée et contribution économique territoriale).

En raison de son non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée, et en application de l'article 231 du code général des impôts, SOLIDARITES INTERNATIONAL est redevable de la taxe sur les salaires.

XVII – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du contrôleur légal comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2021 s'élève à 52.000 Euros.

Les honoraires facturés rémunèrent les diligences effectuées par le commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission de contrôle légal des comptes.

XVIII – INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations et des avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de SOLIDARITES INTERNATIONAL s'élève à 218.112 Euros pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2021.

XIX - COMPTE DES RESSOURCES PAR ORIGINE ET DEPENSE PAR DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle défini dans le règlement de l'ANC 2018-06

Les données présentées dans le CROD sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

LES CHARGES

Le Compte des ressources par origine dédiées affiche deux colonnes : les charges annuelles totales et l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice. Dans les deux cas, les charges se décomposent en trois rubriques :

- Les Missions Sociales
- Les Frais de Recherche de Fonds
- Les Frais de Fonctionnement

Pour les Emplois annuels totaux sont identifiés également les dotations aux provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées.

La colonne « Emplois de 2020 » permet de conserver un comparatif par rapport au dernier exercice. Les Contributions Volontaires en Nature ne font pas partie intégrante des Missions Sociales mais sont présentées à part en bas du tableau.

Charges de 2021

Missions Sociales

Les « Missions Sociales » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour chacune des missions humanitaires de SOLIDARITES INTERNATIONAL. Elles sont réparties comme suit, conformément au nouveau format de CROD rendu obligatoire courant 2020 :

- Missions Humanitaires réalisées à l'international (inclus la section Support aux opérations)
- Missions Humanitaires réalisées en France

Pour chaque ligne, le volume mis en œuvre directement par SOLIDARITES INTERNATIONAL est isolé du volume mis en œuvre via un organisme tiers. Ces organismes tiers sont des associations locales avec lesquelles SOLIDARITES INTERNATIONAL signe un accord de partenariat. SOLIDARITES INTERNATIONAL assure un suivi et un accompagnement des équipes de ces associations partenaires, chaque dépense est vérifiée avant d'être intégrée dans notre système comptable. Le volume de nos partenaires internationaux dans le cadre de consortiums n'est pas inclus ici car le détail de la comptabilité du partenaire n'est pas intégré à notre système. La dette que SOLIDARITES INTERNATIONAL a envers ces partenaires internationaux se retrouve au Bilan.

• Missions Humanitaires réalisées à l'international et en France

Il s'agit de tous les frais relatifs à la réalisation de l'action sur place. Ils comprennent les ressources humaines expatriées et nationales, les moyens logistiques et les achats de matériels et des fournitures. Les dépenses effectuées sont engagées soit par le siège en France soit par les missions elles-mêmes.

Les dépenses sont affectées aux projets d'aide humanitaire qui font l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou privé ou une affectation spécifique de la générosité publique. Il s'agit également des dépenses opérationnelles complémentaires aux dépenses programmes qui sont financées par la collecte de fonds et qui assurent la continuité des missions ou l'entrée dans un pays en cas d'ouverture.

Les dépenses comprennent également les frais des visites d'assistance technique et de gestion effectuées par le personnel du siège sur le terrain. Elles viennent souvent en complément des autres dépenses opérationnelles et concernent les évaluations pour des interventions dans de nouvelles zones, du suivi opérationnel et du soutien en ouverture et fermeture de mission.

Toutes charges et produits exceptionnels et financiers directement imputables aux missions sont inclus dans cette rubrique. Il s'agit notamment des résultats financiers des missions sur les mouvements de devises et les contrats bailleurs et de l'impact financier des incidents sécuritaires et litiges.

Les dépenses « missions humanitaires » sont réparties par pays comme suit :

MISSIONS HUMANITAIRES A L'INTERNATIONAL En Euros	Missions sociales mise en œuvre par l'organisme	Missions sociales via d'autres organismes	EMPLOIS TERRAIN 2021	CONTRIBUTIONS EN NATURE 2021	TOTAL EMPLOIS 2021	TOTAL EMPLOIS 2020
<u>Asie</u>						
Afghanistan	168 890	0	168 890	0	168 890	-1 662
Bangladesh	3 951 679	172 521	4 124 200	100 907	4 225 107	6 380 553
Myanmar	4 718 520	99 839	4 818 359	149 434	4 967 793	5 503 270
Pakistan	33	0	33	0	33	1
Thaïlande	0	0	0	0	0	1 213
Total Asie	8 839 122	272 360	9 111 482	250 340	9 361 823	11 883 376
<u>Afrique</u>						
Burkina Faso	6 302 916	0	6 302 916	73 368	6 376 285	4 955 043
Cameroun	1 340 830	11 551	1 352 381	0	1 352 381	3 224 431
Ethiopie	1 725	0	1 725	0	1 725	0
Kenya - Somalie	-14 023	0	-14 023	0	-14 023	-35
Mali	6 022 741	0	6 022 741	0	6 022 741	8 739 904
Mozambique	773 719	0	773 719	307 932	1 081 651	0
Niger	678 991	0	678 991	0	678 991	526 580
Nigeria	8 441 152	0	8 441 152	0	8 441 152	8 283 812
RCA	5 532 699	35 598	5 568 297	1 290 531	6 858 827	5 272 150
RDC	7 707 410	0	7 707 410	0	7 707 410	11 111 777
Senegal	253 666	0	253 666	0	253 666	92 657
Soudan	1 441 902	15 559	1 457 462	15 945	1 473 407	56 030
Sud Soudan	2 919 568	0	2 919 568	365 926	3 285 494	2 839 787
Tchad	1 821 328	0	1 821 328	0	1 821 328	2 523 175
Total Afrique	43 224 623	62 709	43 287 332	2 053 703	45 341 035	47 625 312
<u>Caraïbes et Amériques</u>						
Haïti	3 360 092	81 045	3 441 137	90 963	3 532 100	4 983 217
Venezuela	772 314	2 228	774 542	0	774 542	186 448
Colombie	2 008 018	97 063	2 105 081	0	2 105 081	476 952
Total Caraïbes et Amériques	6 140 424	180 336	6 320 761	90 963	6 411 723	5 646 616
<u>Europe et Moyen Orient</u>						
Contrats transverses	264 897	0	264 897	0	264 897	629 551
France	493 029	0	493 029	13 158	506 187	275 935
Arménie (explo)	0	0	0	0	0	12 770
Balkans (migrants)	0	0	0	0	0	800
Irak	3 449 254	0	3 449 254	0	3 449 254	2 518 374
Liban	11 218 455	0	11 218 455	446 430	11 664 886	11 767 863
Yemen	10 285 126	0	10 285 126	52 126	10 337 251	7 385 751
Syrie	22 032 607	2 277 541	24 310 148	0	24 310 148	25 140 274
Total Europe et Moyen Orient	47 743 369	2 277 541	50 020 910	511 714	50 532 624	47 731 318
TOTAL MISSIONS SOCIALES TERRAIN	105 947 538	2 792 947	108 740 485	2 906 719	111 647 204	112 886 622
Contributions au siège: Support aux opérations			5 855 364	90 423	5 945 786	5 410 256
TOTAL MISSIONS SOCIALES	105 947 538	2 792 947	114 595 848	2 997 142	117 592 991	118 296 878

Le montant par mission des Contributions Volontaires est inclus dans le tableau afin d'apprécier le volume d'activité total pour l'exercice.

- **Support aux Opérations**

Cette rubrique comprend les frais du siège relatifs à la gestion des activités des missions à l'international. Il s'agit notamment des dépenses du département des Opérations avec les équipes ayant des responsabilités opérationnelles et financières par zone géographique et leur responsable. Il inclut également la direction des opérations adjointe aux programmes, une partie du département transparence et développement institutionnel, la gestion des ressources humaines terrain et la logistique liée aux missions. Aucun frais de structure (loyers et charges du siège et du stock, assurances, télécommunications) n'est attribué à ce poste.

Frais de Recherche de Fonds

- **Frais d'appel à la générosité du public**

Les « Frais d'appel à la générosité du public » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
- Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
- Honoraires de l'agence de marketing direct
- Salaires et charges et des frais annexes du service de collecte de fonds au siège.

- **Frais de recherche d'autres ressources**

Les Frais de recherche d'autres ressources comprennent les dépenses liées aux opérations de partenariat privé, notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé, ainsi que les dépenses liées aux opérations de recherche de partenariat institutionnels publics, notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé.

Frais de fonctionnement

La ligne « frais de fonctionnement » se compose de :

- « Frais d'information et de communication » qui regroupent l'ensemble des frais de supports de communication ainsi que des campagnes institutionnelles. Il s'agit des frais des sites web - www.solidarites.org et www.devospropresyeux.org, les événements autour de la journée mondiale d'eau et le forum mondial de l'eau, 50% des frais du journal de l'association, les frais de réalisation, production et diffusion des épisodes « De vos propres yeux », les charges associées avec les supports de communication (dossiers spéciaux etc.), 80% des frais de création et diffusion de la campagne de communication institutionnelle et le rapport annuel. Les salaires et charges et les frais annexes du service communication font aussi partie intégrale de ces frais.
- Frais des services du siège qui ne se trouvent pas déjà dans les rubriques Missions Sociales ou Frais de recherche de Fonds. Il s'agit des frais de support du siège, les fonctions de direction générale, services généraux, finance, contrôle interne, informatique et accueil et tous les frais de structure (loyers, entretiens, assurances, télécommunications etc.).
- « Charges financières » qui comprennent les intérêts bancaires liés aux comptes bancaires du siège ainsi que les pertes de change résultant de la valorisation en euros des comptes et des caisses US dollars du siège.
- « Charges exceptionnelles » qui consistent en des charges exceptionnelles du siège, celles résultant des incidents terrain se trouvant en missions à l'international.

Dotations aux provisions et dépréciations

Il regroupe l'ensemble des dotations pour risques : les risques sur contrat bailleurs et les risques sociaux et divers ainsi que les risques de pertes de change latentes. Les dotations concernent les missions et le siège.

Impôt sur les bénéfiques

SOLIDARITES INTERNATIONAL n'est pas concerné par cette rubrique, aucun bénéfice engendrant le paiement d'impôt n'a été déclaré sur l'exercice.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires, la mise à disposition à titre gracieux d'espace médiatique et l'accompagnement par des entreprises et cabinets de conseil à titre gracieux.

Ces contributions volontaires en nature sont valorisées selon le prix standard de la prestation ou de la marchandise qui a été donné.

L'activité de bénévolat au sein de SOLIDARITES INTERNATIONAL est valorisée au SMIC horaire en 2021.

Le montant du Total Emplois Utilisés en bas de tableau représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.

LES PRODUITS

Comme pour les Emplois, les produits sont affichés en deux colonnes :

- Les Ressources Collectées sur 2021
- Le Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2021.

Produits liés à la générosité du public

Les « produits liés à la générosité du public » comprennent l'ensemble des dons collectés grâce aux opérations de marketing direct et les legs. Il s'agit des dons issus de tous les appels de fonds : par courrier, opération téléphonique, internet et prélèvement automatique.

Produits non liés à la générosité du public

Au sein de cette catégorie, sont répertoriés les fonds reçus d'entités (entreprises et autres organismes privés (ex. Fondations)). Les fonds collectés font l'objet d'un accord spécifique entre l'Association et l'organisme privé qui détermine la nature du soutien. Cela va du projet spécifique à des actions plus larges dans une zone géographique ou un domaine particulier. Sont incluses aussi dans cette catégorie les ressources issues de conventions conclues avec d'autres ONGs, Chefs de file de Consortium dont SOLIDARITES INTERNATIONAL est membre.

Enfin, cette catégorie inclut également les « autres produits » qui regroupent :

- Les produits de gestion courante, dont les notes de débit émises à nos partenaires lorsqu'ils contribuent aux frais de fonctionnement que SOLIDARITES INTERNATIONAL mets à leur disposition pour des formations, des ateliers, des travaux de recherche ou autre.
- Les intérêts bancaires sur placements et les gains de change éventuels sur les mouvements en devises au siège.
- Les produits des cessions d'équipement durable, des remboursements des assurances en cas d'incident exceptionnel (incendie etc.) au siège. Ceux résultant d'actions terrain se trouvent en net des charges dans la rubrique Missions à l'international.

Subventions et autres concours publics

Les « Subventions et autres concours publics » comprennent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics et sont détaillées par origine. Les subventions peuvent être perçues par deux canaux : le siège ou les missions directement.

Les fonds collectés sont regroupés en 9 familles de bailleurs. Ce niveau de granularité correspond au suivi régulier fait tout au long de l'année par l'association.

Reprise sur Provisions et dépréciations

Il regroupe les reprises de l'ensemble des provisions pour risques ainsi que pour risques de change.

Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Ce sont les engagements pris sur les programmes humanitaires des exercices antérieurs qui sont consommés dans l'exercice en cours ainsi que les reprises des engagements spécifiques aux contrats en devises.

Contributions volontaires en nature

Afin de montrer le véritable volume des activités opérationnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL valorise les contributions en nature reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires. Est également comprise la valorisation des dons de compétences dans le cadre de projets spécifiques et la valorisation de la mise à disposition gracieusement d'espace média pour nos campagnes de communication. Ces contributions volontaires en nature sont distinguées selon leur origine : issues de la générosité du public, issues de partenaires privés (mise à disposition d'espace média gracieusement et mécénat de compétence) ou de concours public (don non alimentaire reçu sur le terrain dans le cadre de nos programmes).

Au final, le montant du Total des Ressources utilisées, en bas de tableau, représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.

XX – TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU CROD

Ce tableau de passage affiche en ligne les différentes lignes du compte de résultat et en colonne les lignes du CROD.

SOLIDARITES INTERNATIONAL historiquement a toujours calculé le net des produits financiers et exceptionnels dans les tableaux d'analyse analytique, une section particulière y est consacrée.

XXI – COMPTE EMPLOI RESSOURCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources issus de la générosité du public est en dernière page de la présente annexe.

Les données présentées dans le CER sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle défini dans le règlement de l'ANC 2018-06

LES EMPLOIS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Missions sociales

Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé. C'est l'affectation de ressources à cette rubrique qui permet à SOLIDARITES INTERNATIONAL d'agir en cas de catastrophe naturelle ou grande crise, de financer des projets intégralement ou en partie et qui assure la continuité de missions.

Dans cette catégorie est également valorisé la participation des ressources issues de la générosité du public à couvrir le « support aux opérations » (voir ci-dessus définition complète au moment de la présentation du CROD). En 2021, elles ont contribué à financer ce poste à hauteur de 4%.

Au total, en 2021, les dépenses réalisées grâce aux ressources issues de la générosité du public représentent 1,5% du total des missions sociales de l'exercice.

Affectation des ressources collectées auprès du public

La méthode retenue pour l'affectation des ressources collectées auprès du public se fonde sur les principes suivants :

- Les ressources collectées auprès du public peuvent être affectées ou non affectées
- Les subventions institutionnelles se décomposent en deux parties :
 - En premier, un financement des dépenses directes du projet ;
 - En deuxième, un pourcentage –variable selon le bailleur de fonds – contribuant aux frais administratifs de l'Association.
- Avec des ressources collectées auprès du public largement inférieur aux ressources institutionnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL a pris le principe d'une affectation prioritaire de ces ressources précieuses.

En pratique, ces principes traduisent en une affectation comme suit :

1. **Les Missions sociales** utilisent en priorité les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé. C'est l'affectation de ressources à cette rubrique qui permet à SOLIDARITES INTERNATIONAL d'agir en cas de catastrophe naturelle ou grande crise, de financer des projets intégralement ou en partie et qui assure la continuité de missions.
2. **Les frais d'appel à la générosité du public** viennent en déduction des ressources et établissent les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'affectation de l'intégralité des dépenses de cette rubrique.
3. Le **Support aux Opérations** est défini comme la priorité suivante, en fonction des ressources restant après affectation aux 1. et 2.
4. **Le résultat de l'exercice** est considéré par SOLIDARITES INTERNATIONAL comme résultant de l'affectation des ressources collectées auprès du public. En conséquence, l'affectation des ressources aux rubriques 4. et 5. augmente ou diminue selon que le résultat est excédentaire ou déficitaire. La participation aux frais administratifs des bailleurs institutionnels ne finance pas l'intégralité des Frais de Fonctionnement et du Support aux Opérations de l'exercice.
5. Les **Frais de Fonctionnement** arrivent en dernière place dans cette affectation en raison de la participation importante des bailleurs institutionnels et privés.

Frais de recherche de fonds

Les « Frais d'appel à la générosité du public » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
- Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
- Honoraires de l'agence de marketing direct
- Salaires et charges et des frais annexes du service de collecte de fonds au siège

En 2021, les ressources issues de la générosité du public ne couvrent pas l'intégralité des frais d'appel à la générosité du public.

Frais de fonctionnement

Les ressources issues de la générosité du public ne contribuent pas à ce poste de dépense en 2021

Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours financés par une campagne de collecte de fonds dédiés qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

En 2021, deux projets sont concernés par ces reports :

- Un projet au Liban suite à un appel à don lancé après les explosions dans le port de Beyrouth en août 2020
- Un projet en Haïti suite à un appel à don lancé après le séisme en août 2020.

Ces fonds dédiés sont intégrés au tableau de suivi des fonds dédiés.

Résultat de l'exercice

En 2021, SOLIDARITES INTERNATIONAL constate un déficit de la générosité du public.

LES RESSOURCES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

La majorité des ressources issues de la générosité du public provient de don manuel non affectés. Ces dons peuvent être réalisés par prélèvement, virement CB, virement bancaire, chèque ou espèce. Ils sont comptabilisés par suite d'un rapprochement entre le logiciel de comptabilité et la base de données des donateurs qui sert à émettre les reçus fiscaux.

La seconde source de ressources est les legs, donations et assurances-vie. Ces derniers sont comptabilisés à la notification du montant exact.

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3. TABLEAUX DETAILLES

IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	203 988	115 178		319 165
Immobilisations corporelles	1 917 602	158 047		2 075 649
Immobilisations financières	204 713	61 351		266 064
TOTAL	2 326 302	334 576		2 660 878

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	182 746	21 388		204 133
Immobilisations corporelles	1 488 340	254 524		1 742 863
Immobilisations financières				
TOTAL	1 671 085	275 912		1 946 997

TABLEAU DES DEPRECIATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Dépréciations cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Diminutions : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Dépréciations cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	56 971	66 993	56 971	66 993
TOTAL	56 971	66 993	56 971	66 993

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Les dépréciations d'immobilisations financières concernent uniquement des cautions terrain et s'élèvent à 66 993 Euros.

Les cautions versées par les missions sont dépréciées de la sorte :

- Les cautions portant sur des locaux sont dépréciées à hauteur de 30%,
- Les cautions versées aux fournisseurs d'eau et d'énergie (carburant, fioul) sont dépréciées à hauteur de 100%,

- Les cautions portant les appareils de communication sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant sur les véhicules sont dépréciées à hauteur de 100%.

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCE-VIE

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations »	98 186
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	98 186

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	1 574 573	1 714 815	1 574 573	1 714 815
Provisions pour risques de change	134 579	180 183	134 579	180 183
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 709 152	1 894 998	1 709 152	1 894 998

PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES BAILLEURS

TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES BAILLEURS						
	<i>Créances valeur en euros du compte Provision comptes bailleurs douteux</i>	<i>% de créances en dépréciation</i>	<i>OD créances irrécouvrables</i>	<i>Dotation aux prov pour dépréciation</i>	<i>Reprise de prov pour dépréciation</i>	<i>Solde du compte Provision comptes bailleurs douteux</i>
<i>Bailleurs douteux</i>						
Créances bailleurs	130 752	100%	-130 752	553 793		553 793
TOTAL	130 752			553 793		553 793

CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021			
---	--	--	--

<i>Créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :	90 178 119	76 124 020	14 054 099
Bailleurs - débiteurs divers	83 258 423	69 204 324	14 054 099
Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs			
Fournisseurs débiteurs			
Fournisseurs RRR et autres avoirs			
Partenaire / débiteurs			
Autres débiteurs	6 919 695	6 919 695	
TOTAL	90 178 119	76 124 020	14 054 099

Les projets concernés par les créances à échéances à plus d'un an sont des projets pluriannuels financés par des bailleurs institutionnels (EuropeAid, DFID, ECHO...), soit directement, soit au travers d'un consortium.

Les créances bailleurs incluent les montants totaux dus dans le cadre de projets en Consortium ou en partenariat à hauteur de 19.089 K€. Ce montant trouve sa contrepartie dans le poste « Autres dettes » (cf. ci-après).

DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

<i>Dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
dont:			
- à deux ans au maximum à l'origine	1 200 000	1 200 000	
- à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	221 343	221 343	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 528 176	1 528 176	
Dettes fiscales et sociales	7 677 404	7 677 404	
Autres dettes	20 647 281	20 647 281	
TOTAL	31 274 204	31 274 204	

Les dettes sur programme en cours présentent les montants restant à verser aux partenaires opérationnels en Consortium avec SOLIDARITE INTERNATIONAL pour lequel nous sommes chef de file.

DETTES FINANCIERES

TABLEAU DES DETTES FINANCIERES

Etat des emprunts et dettes financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.500 - HSBC	500 000	500 000		
Billet à ordre K€.700 - HSBC	700 000	700 000		
Dettes financières diverses (dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs)	221 343	221 343		
TOTAUX	1 421 343	1 421 343		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des intérêts de l'exercice				

En 2015, trois Billets à Ordre (BAO) d'un montant unitaire de 100K€ avaient été contractés auprès du Crédit Coopératif dans le cadre du dispositif « financement solidaire », après agrément de SOLIDARITES INTERNATIONAL en tant qu'Entreprise Solidaire. Conformément à l'accord, le remboursement du premier BAO est intervenu en janvier 2018, le second en janvier 2019. Le dernier a été remboursé en janvier 2020

En 2021, deux billets à Ordre (BAO) d'un montant de 500K€ et 700k€ ont été contractés auprès de la banque HSBC dans le cadre du dispositif « financement solidaire », après agrément de SOLIDARITES INTERNATIONAL en tant qu'Entreprise Solidaire. Conformément à l'accord, le remboursement du premier BAO interviendra en mars 2022 à hauteur de 500K€ puis en août 2022 à hauteur de 700K€. Les deux billets à Ordre (BAO) d'un montant de 500K€ et 700k€ contractés auprès de la banque HSBC en 2020 ont été remboursés courant 2021 aux échéances convenues.

COMPTES DE REGULARISATION

RECAPITULATIF CCA FNP CP PNP ANP

	Charges Constatées d'Avance	Factures non Parvenues	CP personnel local + Volontaire + Expats	CP Salaries + CHG P. SIEGE	Autres Charges sociales à payer SIEGE	Autres Charges fiscales à payer SIEGE	Avoirs Non Parvenu	Produits à Recevoir
SIEGE	136 155	244 541	52 994	647 403	442 439	31 903	13 069	342 798
AFGHANISTAN			109 371					
BANGLADESH	10 438		28 830					
CAMEROUN	2 025							
MYANMAR	95 715							
France								
HAITI	3 162							
MALI	-1 655							
LIBAN	3 334							
NIGER								
RCA								
RDC	22 781	61 971						
SYRIE	7 947							
SUD SOUDAN	31 926		99 668					
TCHAD								
NIGERIA	14 225							
YEMEN								
BURKINA FASO			19 586					
COLOMBIE			19 307					
VENEZUELA								
TRANSVERSAL								
TOTAL	326 053	306 513	329 755	647 403	442 439	31 903	13 069	342 798

RESULTAT FINANCIER

		Débit	Crédit
CHARGES FINANCIERES			
661 000	INTERETS BANCAIRES SIEGE ET TERRAIN	88 723	
666 000	PERTES DE CHANGE	5 234 317	
686 500	PROVISION POUR RISQUE DE CHANGE	294 033	
686 620	DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	66 993	
TOTAL		5 684 067	
PRODUITS FINANCIERS			
761 000	PRODUITS FINANCIERS		
762100	REVENUS DE TITRES IMMOBILISES		
764 000	REVENUS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
766 000	GAINS DE CHANGE		6 047 842
768 000	INTERETS BANCAIRE SIEGE ET TERRAIN		230
768 200	INTERETS DE RETARD		
786 500	REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUE CHANGE		134 579
786 620	REPRISE DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		56 971
TOTAL			6 239 621
RESULTAT FINANCIER			555 555

Les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 5 234.317 Euros et les gains de change à 6 047.842 Euros. Ces gains et pertes de change reflètent l'impact des évolutions de taux de change des devises – notamment l'US Dollar, le GBP Livre sterling et la NGN Naira nigérian - par rapport à l'Euro sur la mise en œuvre des projets sur les missions à l'international. Il s'agit de l'impact notamment de change (les pertes et les gains) :

- Sur les transferts de la trésorerie (les réceptions de fonds et les approvisionnements des missions)
- Sur l'écart de conversion constaté à la clôture sur les comptes de caisses et de trésorerie en devises
- À la variation des taux historiques à la date de signature des contrats et du taux de la devise au jour de l'encaissement.

Les intérêts bancaires débiteurs représentent la rémunération des avances de trésorerie (escomptes Dailly) consenties par notre pool de banque (BNP Paribas, Le Crédit Lyonnais, Société générale et le Crédit Coopératif).

RESULTAT EXCEPTIONNEL

		DEBIT	CREDIT
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671 100	CHARGES EXCEPTIONNELLES TERRAIN	133 789	
671 200	DIFFERENCES DE CAISSE TERRAIN	1 571	
671 800	PENALITES AMENDES FISCALES ET SOCIALES		
672 000	CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS	17 139	
675 200	VALEUR NETTE CPTA CESS° IMMO CORPO		
678 800	CHARGES EXCEPTIONNELLES SIEGE	144	
687 500	DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
689 700	ENGAGEMENT EXCEPT. A REALISER		
TOTAL		152 643	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS TERRAIN		36 817
771 800	CESSION EQUIPEMETS DURABLES BAILLEURS		33 320
772 000	PRODUITS EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS		16 212
775 200	PROD CESS° IMMO CORPO		5 905
778 800	PRODUITS EXCEPTIONNELS SIEGE		2 684
781740	REPRISE PROV. DEPRECIATION DES CREANCES		
787 500	REPRISES AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
TOTAL			94 938
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(57 704)	

Les produits exceptionnels terrain résultent pour 36.817 euros des ventes de certains meubles et matériel sur des missions lors des fermetures de bases ou de missions.

Par ailleurs sur l'exercice 2021, 16.212 euros ont été comptabilisés au crédit du compte « produits exceptionnels sur exercice antérieurs ». Il s'agit notamment de régularisations de charges sociales de 2020.

Les charges exceptionnelles terrain s'élèvent cette année à 133.789 Euros. Il s'agit principalement de pertes exceptionnelles suite des pertes en trésorerie sur diverses missions ou des régularisations d'avances faites à des salariés expatriés.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 345 408	4 345 408	4 517 845	4 517 845
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 820	3 820	3 405	3 405
1.2 Dons, legs et mécénat	0	0	0	0
- Dons manuels	4 236 087	4 236 087	4 432 958	4 432 958
- Legs, donations et assurances-vie	98 186	98 186	78 984	78 984
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	7 315	7 315	2 499	2 499
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 930 626		15 624 186	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	22 563 129		15 471 666	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	367 497		152 520	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	84 834 482		110 641 596	
Agences de l'eau	181 370		200 000	
Autres coopérations bilatérales	1 833 455		5 580 697	
Autres institutions	2 240 670		353 060	
Coop décentralisées hors agence de l'eau	647 068		411 120	
France	12 170 384		16 692 269	
ONU	15 319 352		23 572 762	
Union Européenne - ECHO	16 551 823		24 603 114	
Union Européenne - hors ECHO	0		824 749	
USA	35 890 360		38 403 825	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 663 757		1 050 199	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	84 424 468	175 436	76 268 047	25 436
6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	3 456 562		4 308 428	
6.1 Contributions volontaire liées à la générosité du public	51 810			
Bénévolat	51 810			
Prestation en nature	0			
Dons	0			
6.2 Contributions volontaire non liées à la générosité du public	6 900		2 111 298	
6.3 Concours public en nature	3 397 852		2 197 130	
Prestation en nature	500 899			
Dons	2 896 953		2 197 130	
TOTAL	201 655 302	4 520 843	212 410 301	4 543 281
<i>Total ressources utilisées dans l'année</i>	<i>126 815 473</i>	<i>4 359 727</i>	<i>127 985 833</i>	<i>4 367 846</i>
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	114 595 848	1 715 130	115 696 788	1 717 364
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	493 029	10 749	248 928	50 000
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	111 309 873	1 704 382	111 671 638	1 667 364
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 792 947		3 776 222	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 861 444	2 644 920	2 771 908	2 585 698
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 644 920	2 644 920	2 585 698	2 585 698
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	216 524		186 210	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 278 351		2 622 736	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 515 784		1 766 123	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	74 839 829	161 116	84 424 468	175 436
7 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	3 456 562		4 308 428	
7.1 Contributions volontaires aux missions sociales	2 997 142		2 600 090	
Réalisées en France	13 158		27 007	
Réalisées à l'étranger	2 983 984		2 573 082	
7.2 Contributions volontaires à la recherche de fonds	395 742		1 221 038	
7.3 Contributions volontaires au fonctionnement	63 678		487 300	
TOTAL	200 547 818	4 521 166	211 590 450	4 478 498
<i>Total emplois utilisés dans l'année</i>	<i>125 707 989</i>	<i>4 360 050</i>	<i>127 165 983</i>	<i>4 303 062</i>
<i>Dont netting des pdts financiers/pdts exceptionnels</i>	<i>7 530 254</i>		<i>3 068 497</i>	
EXCEDENT OU DEFICIT	1 107 484	-323	819 850	64 784

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	99 301	0	48 321 498	0	1 803 348	0	235 988	0	0	0	50 460 135
Variation de stock	0	0	-644	0	5 551	0	97 529	0	0	0	102 436
Autres achats et charges externes	57 469	0	16 979 313	0	500 020	0	1 056 516	0	0	0	18 593 318
Aides financières	0	0	6 602	2 792 947	0	0	0	0	0	0	2 799 549
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	388 424	0	-2 432	0	867 011	0	0	0	1 253 003
Salaires et traitements	321 862	0	42 389 799	0	230 601	0	-2 834 957	0	0	0	40 107 305
Charges sociales	0	0	1 352 704	0	0	0	3 401 365	0	0	0	4 754 069
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0	145 512	0	0	0	130 399	553 793	0	0	829 705
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	1 600 965	0	0	1 600 965
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	74 839 829	0	74 839 829
Autres charges	0	0	3 392 345	0	1 999	0	50 142	0	0	0	3 444 486
Charges financières	0	0	4 164 008	0	0	0	1 159 032	361 026	0	0	5 684 066
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	0	135 202	0	3 060	0	14 223	0	0	0	152 643
Participations des salariés aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secours en nature	10 292	0	2 893 561	0	0	0	0	0	0	0	2 903 853
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0	90 423	0	0	388 120	22 356	0	0	0	500 899
Prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel bénévole	2 866	0	0	0	0	7 622	41 322	0	0	0	51 810
TOTAL	491 948	0	120 258 748	2 792 947	2 542 148	395 742	4 240 926	2 515 784	0	74 839 829	208 078 073

DONT NETTING PRODUITS FINANCIERS/ PRODUITS EXCEPTIONNELS	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 239	0	92 374	0	0	0	-125 236	0	0	0	-18 623
Différences positives de change	0	0	-4 747 550	0	0	0	-1 066 858	0	0	0	-5 814 408
Autres intérêts et produits assimilés	0	0	-230	0	0	0	0	0	0	0	-230
Autres produits	0	0	-1 570 795	0	0	0	0	0	0	0	-1 570 795
Ventes de prestations de service	0	0	-44 332	0	0	0	-5 825	0	0	0	-50 157
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	-76 042	0	0	0	0	0	0	0	-76 042
TOTAL	14 239	0	-6 346 575	0	0	0	-1 197 919	0	0	0	-7 530 254

SOLIDARITES INTERNATIONAL - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) - 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION		2021	2020	RESSOURCES PAR DESTINATION		2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 – MISSIONS SOCIALES		1 715 130	1 717 364	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		4 345 408	4 517 845
1.1 Réalisées en France				1.1 Cotisations sans contrepartie		3 820	3 405
- Actions réalisées par l'organisme		10 749	50 000	1.2 Dons, legs et mécénats		0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		0		- Dons manuels		4 236 087	4 432 958
1.2 Réalisées à l'étranger				- Legs, donations et assurances-vie		98 186	78 984
- Actions réalisées par l'organisme		1 704 382	1 667 364	- Mécénats		0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		0		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		7 315	2 499
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		2 644 920	2 585 698				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		2 644 920	2 585 698				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		0	0				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT		0	0				
TOTAL DES EMPLOIS		4 360 050	4 303 062	TOTAL DES RESSOURCES		4 345 408	4 517 845
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		161 116	175 436	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		175 436	25 436
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		0	64 783	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		323	0
TOTAL		4 521 166	4 543 281	TOTAL		4 521 166	4 543 281

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	64 783
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-323
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	64 460

SOLIDARITES INTERNATIONAL - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) - 2021

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020	RESSOURCES DE L'EXERCICE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 997 142	2 600 090	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	13 158	27 007	Bénévolat	51 810	
Réalisées à l'étranger	2 983 984	2 573 082	Prestations en nature	500 899	2 049 868
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	395 742	1 221 038	Dons	2 903 853	2 258 560
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	63 678	487 300			
TOTAL	3 456 562	4 308 428	TOTAL	3 456 562	4 308 428